

VIIème JOURNEES INTERNATIONALES D'ETUDES JEAN MONNET  
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales  
Université Mohammed V Souissi  
MERCREDI 4 ET JEUDI 5 JUIN 2008, RABAT

---

---

# **L** IMPACT DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS (IDE) SUR LA CROISSANCE DE L'ECONOMIE MAROCAINE

---

---

## **Auteurs de la communication**

### **Mme Karim Khaddouj**

Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant  
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et sociales (Salé)  
Université Mohamed V Souissi  
Rabat  
E-mail : [karimkhalil@menara.ma](mailto:karimkhalil@menara.ma)

[Karim.khaddouj@gmail.com](mailto:Karim.khaddouj@gmail.com)

***JEL: 001, 012, 015, Q01, Q56, Q57***

## **Résumé**

L'objet de notre travail est d'évaluer l'impact des IDE sur le développement économique et la croissance d'un pays en voie de développement tel le Maroc. L'importance de l'IDE trouve sa justification dans sa capacité à enrichir les externalités nationales offertes aux entreprises domestiques, et aussi dans les effets d'entraînement qu'il exerce sur l'ensemble de l'économie et par conséquent sur la croissance économique du pays en général. Ainsi, la question fondamentale est de vérifier si les IDE auront un impact sur la croissance économique du pays et par conséquent sur les entreprises locales.

Mots clés : IDE, croissance économique, entreprises.

## **Abstract**

The object of our work is to estimate the impact of the IDE on the economic development and the growth of a developing country such Morocco. The importance of the IDE finds its justification in its capacity to enrich the national externalités offered to the domestic companies, and also in the effects of training which he(it) exercises on the whole economy and consequently on the economic growth of the country generally.

Keywords : direct Investments Foreigners, economic growth, companies.

## Introduction

Aujourd'hui, l'un des sujets les plus débattus par les économistes est celui de la mondialisation, sa notion, son origine, et surtout sa responsabilité en matière des nouveaux enjeux. Les Investissements Directs Etranger (IDE) sont l'un de ces enjeux. Ils occupent actuellement une importante place à cause des effets bénéfiques qu'ils engendrent aux lieux d'implantation, puisqu'ils améliorent la performance économique des pays d'accueil, rétablissent son équilibre financier et augmentent sa compétitivité internationale.

Les IDE peuvent, non seulement, participer au développement économique et humain d'un pays, en apportant les fonds nécessaires pour financer une partie des investissements intérieurs, mais aussi ils constituent un moyen de transfert de la technologie industrielle et le savoir-faire commercial. L'importance des IDE trouve sa justification dans leur capacité à enrichir les externalités nationales offertes aux entreprises domestiques, dans leur contribution à l'amélioration de la production domestique et aussi dans les effets d'entraînement qu'ils exercent sur l'ensemble de l'économie et par conséquent sur la croissance économique du pays en général.

Pour attirer ces flux, les pays en voie de développement ont libéralisé leurs économies et mis en place une batterie de mesures incitatives. Cependant, les résultats tant convoités par ces pays qui sont l'amélioration de la croissance, de l'emploi et de la productivité restent mitigés et très différents d'un pays à un autre. En effet, les effets attendus ne sont réalisables que si l'infrastructure économique est suffisante et l'environnement sociopolitique et juridique est favorable. Des réglementations trop restrictives ou extra libérales peuvent provoquer des effets dans le sens inverse pour les pays d'accueil.

Le Maroc aujourd'hui entre dans une phase relativement délicate de son développement. Il s'est en effet engagé dans un processus d'ouverture sans précédent (signature d'accords d'association avec l'Union européenne, les Etats-Unis, la Turquie, ou encore avec certains pays arabes à travers l'accord d'Agadir ...), cependant son système productif ainsi que le contenu de ses échanges extérieurs demeurent typiques d'un pays en développement. Cette ouverture nous paraît fondamentale car elle peut générer une croissance forte et durable à condition qu'une politique de réformes structurelles soit rapidement mise en œuvre. Cette dernière doit être claire et bien séquencée. Elle doit tenter, autant se faire que peu, de remédier aux rigidités au niveau des institutions mais aussi des comportements, tout en veillant à ce qu'elle améliore le bien-être collectif.

Par ailleurs, l'ancrage à l'Europe peut constituer pour l'économie marocaine une occasion unique de drainer un flux important des IDE. Cet ancrage s'est accompagné de la mise en place d'un certain nombre de réformes macroéconomiques d'une envergure sans précédent. En témoigne en particulier l'instauration des Centres Régionaux d'investissement (CRI) en 2002, ou guichet unique.

L'objet de notre travail est d'évaluer l'impact de l'IDE sur le développement économique et la croissance d'une manière générale. Ainsi, la question fondamentale sera celle de savoir si l'IDE est un moyen de construction et d'acquisition de la compétitivité de l'économie nationale et notamment celle des entreprises marocaines. Nous pouvons alors en déduire un ensemble de questions auxquelles notre travail apportera une réponse :

- Existe-il un effet d'entraînement des IDE sur le tissu productif marocain et la construction d'avantage compétitif de l'économie marocaine ?
- L'IDE favorise-t-il la création d'un savoir faire et d'un apprentissage organisationnel dans les entreprises marocaines ?
- L'IDE entraîne-t-il une amélioration de la performance des entreprises ?

Notre papier est présenté comme suit : dans un premier temps, nous donnerons un aperçu sur la définition des IDE, leur attractivité et leur importance, en second lieu, nous présenterons l'état des lieux des IDE au Maroc et leur impact sur la croissance économique du pays et notamment sur celle des entreprises domestiques.

## **1. LES IDE, DEFINITION, ATTRACTION ET IMPORTANCE**

Nous présenterons successivement une définition des IDE, leur condition d'attractivité et leur importance.

### **1.1. Définition de L'IDE**

Nombreux sont les organismes spécialisés qui ont essayé de définir l'IDE, nous en citerons quelques unes qui nous permettront de cerner davantage cette notion.

#### **1.1.1. Selon le FMI**

Pour le FMI, « l'IDE est effectué dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise exerçant ses activités sur le territoire d'une économie autre que celle de l'investisseur. Le but de ce dernier étant d'avoir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise »<sup>1</sup>. A partir de cette définition, on peut dégager les éléments suivants:

- ✓ La notion de la durabilité d'intérêt dans l'entreprise cible,
- ✓ L'exercice de pouvoir de contrôle et d'influence sur la gestion d'une entreprise étrangère;

---

<sup>1</sup> FMI, "manuel de la balance de paiement", 5<sup>ème</sup> édition

- ✓ Le transfert d'un savoir, savoir faire, de compétence technologique complexes, de coordination et de gestion et de logique de production.

Par ailleurs, se sont ces mêmes éléments qui distinguent l'IDE de tout autre investissement notamment celui des portefeuilles qui se caractérise par un investissement en actions, obligations ou autres placements financiers. Le FMI précise également que l'IDE se manifeste au niveau d'un pays étranger de l'investisseur soit par la création de nouvelles entreprises, la prise de participation dans un capital d'une entreprise existante, l'engagement dans des flux financiers entre affiliés d'un même groupe ou le réinvestissement des bénéficiaires à l'étranger. Ceci se manifeste généralement par la création de nouvelles filiales ou entreprises, les fusions, les licences et la franchise, sachant que ces deux dernières formes d'investissement sont difficiles à quantifier car elles ne donnent pas lieu à des flux financiers.

### **1.1.2. Selon la banque de France :**

L'IDE se définit pour la banque de France selon les éléments suivants<sup>2</sup>:

- ✓ La détention à l'étranger d'une unité ayant une autonomie juridique ou d'une succursale;
- ✓ La détention d'une proportion significative du capital donnant à l'investisseur résident un droit de regard sur la gestion de l'entreprise étrangère investie : participation égale ou supérieure à 10% (jusqu'en 1993 le seuil était de 20%) ;
- ✓ Les prêts et avances à court terme consentis par l'investisseur à la société investie, dès lors qu'un lien de la maison mère à la filiale est établi entre eux.

## **1.2. L'attraction des IDE : une revue de la littérature**

Plusieurs facteurs (le capital humain, l'accumulation du capital, le commerce international, la politique gouvernementale, et le transfert de la technologie), qui selon la théorie de la croissance endogène expliquent la croissance à long terme, peuvent être véhiculés par l'IDE<sup>3</sup>. Celui-ci, est supposé, stimuler la croissance, par la création d'avantages comparatifs dynamiques conduisant au transfert de technologie, l'accumulation du capital humain et l'intensification du commerce international<sup>4</sup>. Ces avantages dynamiques, souvent connus sous le nom des spillovers, sont liés les uns aux autres,

<sup>2</sup> **J.L.Mucchielli**, 1998 « Avantages compétitifs, comparatifs et stratégiques dans la théorie de la firme multinationale », publié dans l'ouvrage collectif : *Investissement international et dynamique de l'économie mondiale*. Edition Economica, 1998.

<sup>3</sup> **Marouane ALAYA**, 2006, « L'investissements directs étrangers et croissance économique : une estimation à partir d'un modèle structurel pour les pays de la rive sud de la méditerranée », 7èmes journées scientifiques du réseau « Analyse Economique et Développement de l'AUF » Université Montesquieu-Bordeaux IV.

<sup>4</sup> **Bende- Nabende, Antony**, 2002, «Foreign Direct Investment in Sub-Sahara Africa: A co-integration analysis», Economics Bulletin. Vol.6, No.4.

**OCDE**, 2002, *L'investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages minimiser les coûts*, Paris.

complémentaires, et ne doivent pas être étudiés séparément. En effet, le gain engendré par l'IDE sur un facteur de la croissance est susceptible de stimuler le développement des autres facteurs, formant ainsi, une sorte de synergie.

### **1.2.1. L'IDE et le développement du commerce extérieur**

Plusieurs raisons expliquent l'engagement des pays dans le commerce international. Particulièrement les exportations, ont pour corollaire un afflux de devises contribuant au financement des importations. Elles permettent aussi d'obtenir des économies de spécialisation et des économies d'échelle. A ce sujet, les Firmes Multi Nationales (FMN) peuvent être d'une grande utilité pour ces pays, étant donné que la principale activité d'une firme multinationale, est d'intégrer les marchés à travers les frontières nationales. Ainsi, dans la dernière moitié des années 1990 les 2/3 du commerce international était lié aux FMN. Ce qui est plus marquant, est que 1/3 de ce commerce mondial est de nature intra-firme<sup>5</sup>.

Suivant, la CNUCED, une FMN peut agir sur le commerce d'un pays d'accueil aussi bien d'une façon directe qu'indirecte. Les effets directs se manifestent lorsque la production locale de la filiale est consacrée soit à la réexportation vers le pays d'origine de la firme, soit à l'exploitation de marchés tiers à partir du pays hôte. Dans ce cas, on parle de formation de plate-forme de réexportation. Les effets directs se présentent aussi sous la forme de conquête de nouveaux marchés où l'implantation sur un territoire peut être utilisée, comme tête de pont, pour entrer sur un marché de plus grande taille. Les effets directs se produisent aussi lorsque les filiales établissent des liens en amont avec les entreprises locales qui deviennent à leurs tours des « exportateurs indirects ».

Les effets indirects se manifestent aussi lorsque la présence des filiales étrangères incite les gouvernements à développer les infrastructures (tel que l'établissement des zones franches d'exportation) et à réduire les barrières à l'échange<sup>6</sup>. De même ces effets peuvent avoir lieu lorsque les entreprises domestiques embauchent des travailleurs ou des gestionnaires qui ont subi leur formation dans les filiales étrangères. Les IDE peuvent également avoir des effets dynamiques sur l'évolution de la spécialisation internationale des pays d'accueil grâce à l'apport et à la diffusion des avantages compétitifs des filiales des firmes multinationales.

---

<sup>5</sup> CNUCED, 2002, World Development Report: Transnational Corporation and Export Competitiveness, New York and Geneva, United Nations.

<sup>6</sup> Blomstrom, M., Kokko, A. and Zejan, M, 2000, "Foreign Direct Investment : Firm and Host country Strategies", London : Macmillan Press, and New York : St. Martins Press

Dunning, J.H, 1993, *Multinational Enterprises and the global Economy*, Addison Wesley Workingham

### **1.2.2. L'effet de l'IDE sur le développement des ressources humaines**

L'éducation, les activités de formation, le paiement des salaires ont été considérés par la littérature comme les principaux mécanismes à travers lesquels l'IDE contribue à l'accumulation du capital humain. Suivant Blomstrom et Kokko<sup>7</sup>, « Le transfert de technologie entre les multinationales et leurs filiales ne s'opère pas seulement via les machines, le matériel, les droits de brevet et l'expatriation des gestionnaires et des techniciens, mais également grâce à la formation des employés locaux des filiales. Cette formation touche la plupart des niveaux d'emploi, depuis les simples manœuvres jusqu'aux techniciens et gestionnaires supérieurs en passant par les contremaîtres» (p.16).

Dans un article<sup>8</sup> plus récent les mêmes auteurs insistent sur l'importance relative des FMN dans l'enseignement supérieur. En effet, les deux auteurs indiquent que « Bien que le rôle des FMN soit assez marginal dans l'enseignement primaire et secondaire, l'IDE pourrait néanmoins avoir un effet visible sur l'enseignement supérieur dans les pays hôtes. L'effet le plus important est probablement du côté de la demande. Cette demande de travail qualifiée par les FMN va encourager aussi les gouvernements à investir davantage dans l'éducation ou l'enseignement supérieur ».

Pour l'OCDE, la présence des FMN dans un pays d'accueil pourrait être un élément clé du développement des compétences d'autant plus que certains savoirs sont impossibles à transmettre par écrit. En effet, les compétences acquises en travaillant pour une entreprise étrangère peuvent prendre une forme non quantifiable, il s'agit bien évidemment des savoirs tacites. Ces savoirs sont impossibles à codifier et à formuler. La meilleure façon de les transmettre étant d'en faire la démonstration et l'expérience « de plus, le savoir tacite s'échange difficilement sur de longues distances. Le meilleur moyen, pour les pays en développement, d'acquérir le savoir contenu dans le processus de production des économies les plus développées pourrait donc être la présence d'entreprises étrangères dans l'économie nationale »<sup>9</sup>.

Par ailleurs, une étude effectuée par Haddad et Harrison (1993)<sup>10</sup> sur le cas du Maroc a montré qu'en moyenne les salaires dans les filiales étrangères sont 70% plus élevés que ceux payés par les autochtones.. Cette différence est due en partie à une plus grande taille des filiales étrangères par rapport aux entreprises domestiques. D'ailleurs, lorsque les deux auteurs tiennent compte de cet effet de taille la différence est réduite à 30%.

---

<sup>7</sup> **Blömstrom, M. and A. Kokko** (1996) "The Impact of Foreign Direct Investment on Host Countries: A Review of the Empirical Evidence", The Development Economics Research Group on International Trade, Working Paper N°1745, World Bank

<sup>8</sup> **Blomström et Kokko**, 2003 "Human capital and Inward FDI", working paper n°167, Stockholm school of Economics

<sup>9</sup> **OCDE**, 2002, L'investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages minimiser les coûts, Paris.

<sup>10</sup> **Haddad, M. and Harisson, A.**, 1993, "Are there Positive Spillovers from direct Foreign Investment? Evidence from Panel Data for Morocco", Journal of Development Economics, 42, pp. 727-738

### **1.2.3. L'effet de l'IDE sur l'investissement domestique : crowding in ou crowding out ?**

Une question centrale, revient à savoir, dans quelle mesure l'IDE peut évincer «*crowding out*» ou exercer un effet d'entraînement «*crowding in*» sur l'investissement domestique. Plusieurs études théoriques, considèrent qu'il existe des effets possibles de complémentarité entre investissement étranger et les entreprises domestiques<sup>11</sup>.

Les entreprises étrangères, peuvent stimuler l'investissement domestique, si les conditions nécessaires d'effet d'entraînement sont créées, tel que récemment discutés dans le rapport des nations unies sur l'investissement dans le monde<sup>12</sup>. Ce rapport indique que, l'effet positif des IDE sur l'investissement domestique, se manifeste à travers plusieurs canaux tel que l'accroissement de la concurrence et de l'efficacité, la transmission des techniques de contrôle et de qualité à leurs fournisseurs et l'introduction d'un nouveau savoir-faire, en faisant la démonstration des nouvelles technologies. Les FMN peuvent aussi pousser les entreprises locales, à améliorer leur gestion ou à adopter certaines des techniques de commercialisation employées par les multinationales, soit sur le marché local, soit au niveau international.

Cependant, malgré ces effets théoriques potentiels, l'effet d'éviction a été le plus observé au niveau des pays en voie de développement<sup>13</sup>. L'effet d'éviction peut résulter de l'établissement des barrières à l'entrée, ce qui va décourager l'entrée des nouvelles entreprises, et provoquer la sortie des entrepreneurs locaux. L'IDE peut donc évincer l'investissement domestique et pourrait alors provoquer l'appauvrissement du pays d'accueil.

Selon une étude récente, si l'on compare les périodes 1983–1989 et 1990–1997, la tendance de l'IDE à évincer l'investissement local s'est amplifiée dans toutes les régions en développement. Une étude récente<sup>14</sup> sur l'impact des IDE sur les marchés financiers de la Côte d'Ivoire entre 1974 et 1987 montre que les FMN, grâce à la supériorité de leurs garanties et de leur rentabilité, bénéficient d'un accès plus facile aux banques locales, au détriment des entreprises locales. Un résultat similaire est rapporté concernant le Maroc entre 1984 et 1992, où l'on s'est aperçu que les IDE augmentaient le risque des entreprises dans les branches dominées par des producteurs locaux dont l'accès aux marchés locaux du crédit était devenu plus difficile.

---

<sup>11</sup> **Rodriguez-Clare** (1996), "Multinationals, Linkages, and Economic Development", *American Economic Review* vol.86, **Markusen, J.R and Venables, A.J.** (1999), "Foreign Direct Investment as a Catalyst for Industrial Development", *European Economic Review*, vol. 43

<sup>12</sup> **CNUCED** (2005) « Le Développement Economique en Afrique : Repenser le Rôle de l'investissement étranger direct », Nation Unies, New York et Genève.

<sup>13</sup> **Caves, R.** (1996), *Multinational Enterprise and Economic analysis*, second edition, Cambridge University press, Cambridge

<sup>14</sup> **Harrison A. and McMillan M.** (2002) "Does direct foreign investment affect domestic firms credit constraints?" University of California, Berkeley.

## **2. LES IDE AU MAROC, QUEL EFFET SUR LA CROISSANCE**

### **ECONOMIQUE DU PAYS ?**

Nous analyserons successivement la politique d'attractivité des IDE au Maroc, quelques données chiffrées dans ce domaine et leurs retombées à l'échelle macro et microéconomique.

#### **2.1. Politique d'attractivité et d'incitation au Maroc**

Il est possible d'avancer plusieurs explications aux « modestes » performances d'accueil des IDE pour le Maroc. Malgré le processus de réformes (privatisations, restructurations, réformes institutionnelles et réglementaires, intégration régionale, la Banque Mondiale<sup>15</sup> insiste sur les progrès à faire au Maroc du fait de nombreux dysfonctionnements administratifs et judiciaires qui gênent encore les investisseurs et les PME - PMI qui n'ont pas fourni les efforts nécessaires de compétitivité.

Le Maroc est, au demeurant, de plus en plus intégré dans les échanges régionaux et internationaux de par ses adhésions dans les divers arrangements et les réductions tarifaires consenties. De 1995 à aujourd'hui, a procédé aux baisses les plus fortes des pays méditerranéens, puisque les tarifs moyens ont baissé de 37 points (-57%) et les droits maximum de 93 points (-65%) entre 1993 et 2003.

Malgré ces efforts d'ouverture, le Maroc reste dans les pays méditerranéens, le pays qui garde des droits de douane élevés (27% de droits moyens et 50% de droits maximums) avec l'Algérie, la Syrie, l'Egypte et la Tunisie. Les droits marocains sont particulièrement élevés dans les secteurs textiles, produits. Ainsi, les années 90 ont vu le Maroc s'engager dans un partenariat avec l'UE axé sur la stabilisation politique et des réformes économiques et sociales. La construction progressive d'une zone de libre-échange Euro-med à l'horizon 2010 a conduit à un processus de libéralisation des marchés industriels du Maroc et des pays méditerranéens, via essentiellement un démantèlement tarifaire, que l'UE accompagne en finançant par MEDA les ajustements structurels, les politiques de dynamisation du secteur privé et l'encouragement à l'investissement étranger. Il s'agit de stimuler le financement privé externe de la transition en amorçant les flux et en offrant la crédibilité de l'ancrage externe avec l'UE aux pays méditerranéens. Il est membre de l'UMA et a signé les accords de Barcelone de 1995. Le Maroc est au demeurant un membre de l'Organisation Mondiale du Commerce.

---

<sup>15</sup> Banque Mondiale, 2006, *Promouvoir la croissance et l'emploi par la diversification productive et la compétitivité*, 14 mars 2006.

Sur la décennie passée, Le Maroc a fortement œuvré pour améliorer l'attractivité des pays et capter une manne financière nécessaire à leur croissance. Un vaste chantier de programme vis-à-vis des investisseurs étrangers a ainsi été entrepris, à la fin des années 1980 et au début des années 1990.

Ce travail s'est tout d'abord manifesté par une série d'amendements des codes relatifs aux investissements. Il s'agit notamment des codes sur les investissements industriels, les investissements immobiliers, touristiques et miniers (Code des investissements industriels, Code des investissements touristiques). Ce dispositif a été complété par des exonérations fiscales aux profits des investisseurs (Loi de Finance 2001). Simultanément, une loi autorisant les privatisations a également été mise en place (Loi n° 39, 11 Avril 1990). Enfin, les incitations ont été complétées par d'importantes réformes structurelles concernant le code du travail et les régimes de convertibilité du dirham (Circulaire n°1589 du 15 Septembre 1992 relative au Régime de convertibilité en faveur des investissements étrangers), et de transferts internationaux de revenus (Circulaire n°1650 du 27 octobre 1997 relative aux transferts des économies sur revenus des étrangers résidents) rendus plus favorables aux IDE.

Concernant les incitations financières à l'investissement, avant 1996, le Maroc offrait aux investisseurs étrangers un ensemble de primes à l'implantation inscrites dans les codes d'investissement. Celles-ci concernaient les activités d'exportations, mais également le tourisme, l'extraction, les activités maritimes, le travail d'artisanat et les investissements immobiliers. Ces codes ont été remplacés par une nouvelle Charte, promulguée par le Décret no 1-95-213 du 8 novembre 1995. Effective à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1996, la nouvelle Charte met en place les objectifs principaux du développement et de la promotion des IDE au Maroc pour la période 1996-2006. Elle établit l'ensemble des avantages offerts aux investisseurs conformément aux lois précédemment existantes. Ces dernières ayant été maintenues jusqu'à l'expiration de leurs termes et dans les conditions dans lesquelles elles avaient été accordées.

Dans le cadre de la Charte, les procédures administratives sont facilitées par la création de centres régionaux d'investissement. Le Maroc a également conformément à la Charte, libéralisé le commerce et les prix notamment en privatisant des sociétés d'Etat ou en offrant des concessions sur certains secteurs stratégiques comme les télécommunications ou la gestion de l'eau. Au final, des progrès considérables ont été réalisés puisque, aujourd'hui, les résidents ou les non-résidents ont le droit d'investir librement au Maroc. Aucune opération d'investissement au Maroc n'exige, comme par le passé, d'autorisations antérieures.

Concernant le programme de privatisations lancé en 1992, il a pu engendrer des entrées d'IDE significatives comme en février 2001 avec l'ouverture de 35% du capital de Maroc Telecom qui a rapporté 23,3 milliards de Dirhams, les recettes exceptionnelles atteignant 5,6% du PIB cette année-là et amenant les IDE reçus à leur plus haut niveau historique (34 milliards de Dirhams contre 13 en 2000

selon la CNUCED). Ces privatisations ont en outre généré des recettes publiques importantes qui ont permis de financer une partie des importantes réformes structurelles engagées.

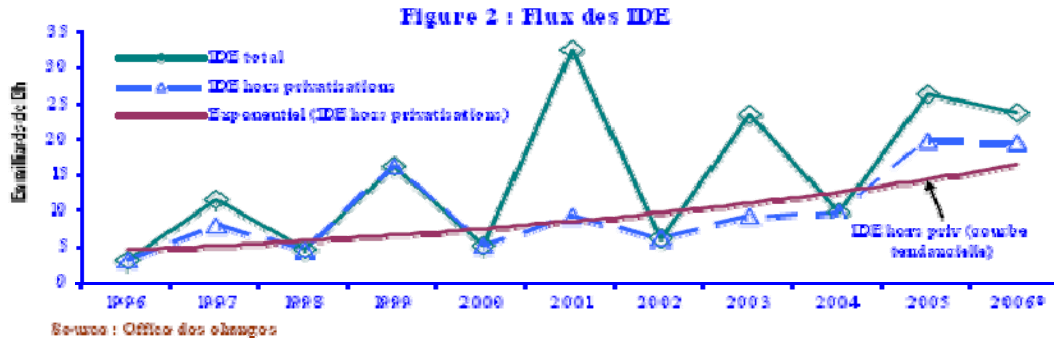
Du point de vue des réformes structurelles, une attention particulière a été portée à l'amélioration de l'environnement des affaires en vue d'augmenter l'attractivité du territoire marocain pour les IDE. Un effort de modernisation du système financier a été engagé puisque l'encadrement du crédit a été supprimé en 1991, et le Dirham a été rendu convertible en 1993 en même temps que l'environnement bancaire a été modernisé.

Le Maroc a également lancé depuis un petit nombre d'années un important programme d'incitations à l'IDE pour l'exportation en créant des infrastructures d'accueil pour les investisseurs : deux zones franches (Tanger créée en 1995 et Nador en 1997), huit zones d'activités économiques, six parcs industriels en cours et neuf en réhabilitation, une dizaine de centres techniques industriels, etc..., L'objectif de moyen terme est la création de plus de 100.000 emplois directs, mais le Royaume recherche en fait l'effet maquiladoras qui a permis de créer 1,2 millions d'emplois nets dans les zones franches du Mexique, dépassé en valeur les ventes du pétrole et représentent plus de la moitié des exportations mexicaines. Le Maroc avance notamment comme avantage comparatif sa proximité commerciale (zone de libre échange) et logistique avec le grand marché européen.

Dans le cadre du Programme Emergence, le Maroc s'est donné comme méthode un ciblage non exclusif sur des moteurs de croissance par les exportations qui a conduit à l'identification d'un certain nombre de pôles de compétitivité qui constituent les « futurs métiers mondiaux du Maroc ». Ont ainsi été développés les services d'offshoring comme les centres d'appel et les Sociétés de Services en Ingénierie Informatique (SSII) en construction sur les pôles de Casablanca et de Rabat. On trouve aussi, sur la zone Tanger Port-Med; les zones franches pour les industries de composants automobiles et électroniques à forte intensité capitaliste et intégrées verticalement dans le cadre de sociétés essentiellement européennes mais également les projets de zones franches de Nador et à Tanger.

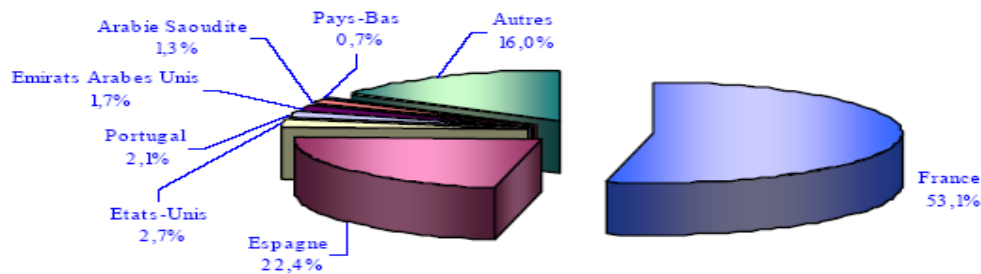
## **2.2. Quelques données chiffrées sur les IDE au Maroc**

Comme les autres pays en voie de développement, le Maroc a trouvé son chemin vers un développement par l'investissement moteur de toute économie, et a choisi de s'intégrer dans le système mondial et ainsi de profiter des relations avec l'Union Européenne. La relance de l'économie nationale par le biais de l'investissement privé, notamment étranger constitue l'une des priorités marocaines, le sujet est central dans beaucoup de discours officiel, et représente l'un des principaux axes d'action du gouvernement.



Le graphique montre une évolution conjoncturelle en dents de scie des IDE qui dépend des fluctuations mondiales (politiques, économiques,...), mais la tendance structurelle est une montée considérable durant les dix dernières années.

**Figure 3 : Répartition des IDE par pays durant la période 2000-2006**



Source : Office des Changes

Le graphique montre la répartition des IDE selon les origines, la France, qui, pour des raisons historiques mais aussi de proximité géographique, constitue le principal pays investisseur au Maroc. A l'instar de 2005, l'année 2006 a été une bonne année en termes d'investissements étrangers. Les flux se sont élevés à 2,3 Milliards d'€ soit un montant quasiment stable par rapport à 2005. Ces bons résultats s'expliquent par trois opérations d'envergure : le rachat de 20% de la Régie des Tabacs par Altadis (365 M€), la prise de participation d'Arcelor dans la SONASID (128 M€) et enfin la prise des Caisses d'Epargne dans le CIH (91 M€). En dehors de ces trois opérations exceptionnelles, le flux d'IDE s'élève à 1,7 Mrd d'€, ce qui illustre le dynamisme des IDE en 2006 et son autonomie par rapport aux privatisations.

Les efforts du Maroc en matière de réformes ont aussi été récompensés par l'obtention d'un don américain de 697 millions de dollars accordé par le Millenium Challenge Corporation (MCC). Notre pays a été l'un des 16 pays éligibles à cette aide financière américaine, parmi 66 pays candidats. Le Maroc a fait preuve, selon le MCC, d'une bonne gouvernance (contrôle de la corruption, efficacité du gouvernement, liberté d'expression, ...), d'une économie plus libérale (qualité de la réglementation,

délais et coûts relatifs à la création d'une entreprise, ...) et d'un grand intérêt pour le développement humain (part du PIB consacrée à l'éducation publique primaire, taux d'achèvement du cycle d'études primaires, taux de vaccination,...).

Pour sa part, le Forum Economique Mondial (FEM) a mis en exergue, dans son dernier rapport sur la compétitivité mondiale, les progrès réalisés par le Maroc au niveau des différentes composantes fondamentales de la compétitivité, à savoir l'infrastructure, les institutions, l'épargne nationale, le taux de change réel ainsi que les procédures requises pour créer une entreprise.

Ces efforts devront se poursuivre, à travers l'accélération des réformes économiques, institutionnelles et sectorielles qui s'imposent notamment dans les domaines de la justice, de l'éducation-formation, de l'innovation et de la transparence et de la lutte contre la corruption et de la flexibilité du marché du travail.

### **2.3. Les retombées économiques des IDE au Maroc**

Si le Maroc arrive à améliorer relativement son image face aux IDE, leurs effets demeurent relatifs au type d'activité vers lesquels ils s'orientent. En plus les IDE font passer de la technologie, du savoir-faire, ce qui influence sûrement sur plusieurs variables macro-économiques ; l'emploi, la balance des paiements, la croissance économique... Quels sont les secteurs promoteurs d'IDE ? Et qu'apportent-ils- en termes de valeur ajoutée, en quantité et en qualité ?

#### **2.3.1 Effets sur la balance des paiements**

Il est important de distinguer entre l'investissement comme phénomène réel et l'investissement comme phénomène financier. IDE constitue une énorme source de finance publique, son encouragement se fait dans le but de faire face à l'insuffisance de l'épargne nationale, au déficit de la balance des opérations courantes et aux inconvénients du recours aux autres sources de financement génératrices de dettes. L'IDE s'ensuit par une entrée de capitaux au pays d'accueil, cette entrée sera d'autant plus élevée que le pays exige un financement extérieur important.

Au Maroc, on constate que la plupart des IDE se concentrent sur les secteurs industriels destinés à l'exportation, l'effet pourra donc être positif, cette constatation n'est pas certaine parce que l'effet de l'IDE sur la balance commerciale dépend de la nature et de la durée de l'investissement, s'il s'agit d'une simple entreprise de montage de pièces fabriquées à l'étranger, l'effet net positif sera minimum, s'il s'agit de l'implantation d'une entreprise dont les activités permettent de se substituer à des marchandises d'une production locale, l'effet net sera plus avantageux.

En définitive, on peut dire que l'IDE a des effets parfois positifs et parfois négatifs selon les hypothèses et les conditions.

### **2.3.2. Effets sur la technologie**

Les IDE permettent d'introduire dans les pays d'accueil un savoir technologique et des compétences managériales à condition que la population d'accueil soit en grande partie alphabétisée et que l'environnement économique soit favorable au développement. Ces deux conditions ne sont pas totalement remplies au Maroc, où l'ajustement structurel a eu globalement des conséquences négatives.. Le rôle effectif qu'a pu joué l'IDE sur le transfert de technologie ne peut être appréhendé que par une analyse sur le terrain.

### **2.3.3. Effets sur l'emploi**

Les Entreprises étrangères contribuent à l'augmentation de l'emploi et à l'amélioration de sa qualité par l'introduction de nouvelles technologies. Leur contribution est en réalité beaucoup plus importante si nous ajoutant aux emplois directs ceux qui sont indirects. Pour plus de précision, il faut distinguer les filiales relais de la maison mère des filiales ateliers ; la première catégorie utilise les mêmes technologies sophistiquées que celles de la maison mère et procèdent de ce fait à des investissements fortement capitalistiques ne nécessitant pas beaucoup de mains d'œuvre. Elles protègent ainsi leur savoir-faire technologique.

Les filiales ateliers dont l'activité consiste essentiellement en opération d'assemblage, sont attirées par l'abondance du travail bon marché. Elles créent donc beaucoup d'emploi non qualifié et instable. En dehors des emplois directs créés par les firmes étrangères, il y a création d'un certain nombre d'emplois indirects qu'il est difficile de saisir statistiquement. Ces emplois non qualifiés sont cependant nécessaires car, à défaut de technologie, ils transfèrent un apprentissage professionnel et incitent les pouvoirs publics à mettre en place des formations adaptées du secteur. Les effets directs de l'IDE peuvent s'apprécier dès lors que leur impact soit identifiable et mesurable, à condition que les informations nécessaires soient disponibles et fiables.

Les effets indirects ou d'entraînement induits par les IDE ne sont, par contre, facilement repérables, d'abord parce qu'ils ne peuvent pas être isolés et attribués avec attitude à telle ou telle variable, ensuite parce qu'ils peuvent apparaître avec un certain retard.

## **2.4. Les IDE, facteurs de construction de la compétitivité des entreprises marocaines**

La construction de la compétitivité est un défi que doit relever l'économie marocaine, elle est basée essentiellement sur l'amélioration de la compétitivité des entreprises et notamment leur capacité à développer des avantages compétitifs et par effet de contagion la construction d'avantage comparatif<sup>16</sup>. (Y. Aboutaib, 2004).

En, effet, les industries marocaines disposent de possibilités et de capacités à développer. Cet avantage qui se traduit par un coût de travail relativement faible et une productivité acceptable laisse un potentiel de construction des avantages comparatifs, qui permettra l'amélioration de la position concurrentielle des branches à avantage comparatif potentiel.

Dans cette logique, les branches bénéficiant d'un avantage potentiel en compétitivité coût vis-à-vis de l'Union Européenne, à savoir un salaire relativement faible et une productivité acceptable, ont la possibilité de construire des avantages comparatifs sous réserve de disposer du capital, de l'organisation, de la technologie, et un accès au marché européen que peut apporter l'IDE aux entreprises marocaines. En effet, ce sont les entreprises qui représentent les agents de diffusion des IDE et qui prennent des risques financiers, industriels et organisationnels au niveau international.

Au-delà, des stocks ou des flux des IDE, l'intérêt doit être porté sur la qualité de ces investissements. En effet, c'est la qualité des IDE qui influencera la création ou la construction d'avantages comparatifs. Le transfert de compétence organisationnelle et l'apprentissage organisationnel représentent les éléments déterminants de la dynamique de mise à niveau des entreprises marocaines. Les relations entre les firmes européennes et donc les IDE et les entreprises domestiques nécessitent une coordination et une coopération du mode organisationnel.

---

<sup>16</sup> Y. Aboutaib, 2004: « Les IDE et la compétitivité des entreprises et de l'économie marocaine », Séminaire Doctoral, Université de Nice Sophia Antipolis

## Conclusion générale

Dans notre travail, nous avons montré l'effet globalement positif des IDE sur les économies d'accueil, via un effet d'entraînement sur les investissements nationaux, et ce en particulier pour les pays en voie de développement. Les leçons des différentes études menées dans ce cadre montrent qu'il existe une complémentarité entre les IDE reçus par les pays en voie de développement et leurs investissements nationaux, soit parce que les IDE induisent directement des investissements (cas de la sous-traitance à des entreprises locales), soit parce que les firmes internationales sont plus promptes à réagir à de meilleures perspectives de croissance et opportunités d'investissement dans les pays en voie de développement, les investisseurs nationaux devant attendre que les conditions locales de financement (difficulté à se financer à long terme en monnaie locale) s'améliorent également.

Cependant, il semble que cette complémentarité n'est pas évidente dans le cas du Maroc, notamment parce que des faiblesses structurelles persistantes et un certain attentisme des investisseurs internationaux face à l'effectivité de la volonté de réforme (application souvent difficile au niveau local des normes juridiques et économiques édictées par les autorités) gênent cet effet d'entraînement. En particulier, les transferts de technologie et de savoir-faire attendus peuvent être contrariés par la faiblesse du tissu industriel local et des ressources humaines.

Il existe par ailleurs un risque que l'intégration industrielle ne se fasse qu'imparfaitement et se cantonne à certains secteurs qui auraient un faible effet d'entraînement sur le reste de l'économie ; une telle situation ne serait avantageuse pour aucun des partenaires dans la mesure où elle impliquerait une croissance moins forte de l'économie et donc du marché marocain, qui ne joueraient plus alors le rôle de relais de croissance attendu par ses principaux partenaires.

Les politiques de coopération mises en place dans notre pays dans le cadre de la coopération bilatérale et dans le cadre du partenariat doivent donc veiller à éviter ces effets pervers, en accompagnant et en renforçant les actions de mise à niveau du tissu industriel marocain et l'effort de formation initiale et professionnelle de la main d'œuvre.

## Bibliographie

- **Banque Mondiale**, 2006, *Promouvoir la croissance et l'emploi par la diversification productive et la compétitivité*, 14 mars 2006.
- **Bende- Nabende, Antony**, 2002, «Foreign Direct Investment in Sub-Sahara Africa: A co-integration analysis», *Economics Bulletin*. Vol.6, No.4.
- **Blomstrom.M., Kokko.A. and Zejan, M**, 2000, “Foreign Direct Investment : Firm and Host country Strategies”, London : Macmillan Press, and New York : St. Martins Press.
- **Blömstrom,M.and,A.Kokko** (1996) “The Impact of Foreign Direct Investment on Host Countries:A Review of the Empirical Evidence”, The Development Economics Research Group on International Trade, Working Paper N°1745,World Bank
- **Blomström et Kokko**, 2003 “Human capital and Inward FDI”, working paper n°167, Stockholm school of Economics.
- **CNUCED** (2005) « Le Développement Economique en Afrique : Repenser le Rôle de l'investissement étranger direct », Nation Unies, New York et Genève.
- **CNUCED**, 2002, *World Development Report: Transnational Corporation and Export Competitiveness*, New York and Geneva, United Nations.
- **Caves, R.** (1996), *Multinational Enterprise and Economic analysis*, second edition, Cambridge University press, Cambridge
- **Dunning.J.H**, 1993, *Multinational Enterprises and the global Economy*, Addison Wesley Workingham
- **FMI**, “Manuel de la balance de paiement”, 5<sup>ème</sup> édition.
- **Haddad, M. and Harisson, A**, 1993, “Are there Positive Spillovers from direct Foreign Investment? Evidence from Panel Data for Morocco”, *Journal of Development Economics*, 42, pp. 727-738
- **Harrison A. and McMillan M.** (2002) “Does direct foreign investment affect domestic firms credit constraints?” University of California, Berkeley.
- **J.L.Mucchielli**, 1998 « Avantages compétitifs, comparatifs et stratégiques dans la théorie de la firme multinationale », publié dans l'ouvrage collectif : *Investissement international et dynamique de l'économie mondiale*. Edition Economica, 1998.
- **Marouane ALAYA**, 2006, « L'investissements directs étrangers et croissance économique : une estimation à partir d'un modèle structurel pour les pays de la rive sud de la méditerranée », 7èmes journées scientifiques du réseau « Analyse Economique et Développement de l'AUF » Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- **Markusen, J.R and Venables, A.J.** (1999), “Foreign Direct Investment as a Catalyst for Industrial Development”, *European Economic Review*, vol. 43
- **OCDE**, 2002, *L'investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages minimiser les coûts*, Paris.

- **OCDE**, 2002, L'investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages minimiser les coûts, Paris.
- **Rodriguez-Clare** (1996), "Multinationals, Linkages, and Economic Development", American Economic Review vol.86,
- **Y. Aboutaib**, 2004: « Les IDE et la compétitivité des entreprises et de l'économie marocaine », Séminaire Doctoral, Université de Nice Sophia Antipolis